

1669, 1^{er} septembre : Echange de terres entre Jacques Goulet et Aubin Lambert.

Jacques Goulet cède à Aubin Lambert une habitation (terre) sise en la côte de Cap-Rouge, bornée d'un côté à François Fleury-Mitron, de l'autre à Romain Becquet, notaire et huissier, donnant sur le fleuve Saint-Laurent et, à l'autre bout, sur les terres non concédées. Cette terre avait été concédée à Jacques Goulet par Jean Juchereau de Maur.

En échange, Aubin Lambert cède à Goulet une habitation (terre), sise en la côte de BeauPré, mesurant 2 arpents sur une lieue et demie (126 arpents), bornée d'un côté par le domaine de la seigneurie de BeauPré, de l'autre côté, par la terre de Michel L'Homme, donnant sur le fleuve Saint-Laurent et, à l'autre bout, sur les terres non concédées. Aubin Lambert tenait cette terre d'une concession par Charles LeGardeur de Villiers, devant le notaire Pierre Duquet.

Témoins : Jean-Baptiste Gosset; Gilles Dutartre

(signé) : gilles dutartre Gosset

Notaire : Becquet, Romain (1665-1682).

Observation : Le contrat de concession d'une terre par Charles Legardeur de Villiers à Aubin Lambert, n'a pas été retrouvé dans le greffe du notaire Pierre Duquet.

Source : [Les Lambert-Champagne-Aubin](#), p. 32